

Réf: Dossier N° 139174

Avis de constitution

SOCIETE « ARCHE TRANSPORT ET LOGISTIQUES » en abrégé « ATL

Abidjan, Koumassi, Abidjan – Koumassi – Les Résidences Halama,
non loin de IVOIRMOTOR, Lot 94, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/08/2022 reçus par Me N'guetta yves-landry , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 08/09/2022, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « ARCHE TRANSPORT ET LOGISTIQUES » en abrégé « ATL

- Transport de marchandises
- Transport de colis
- ~~Messagerie~~ messagerie- transport personne
- Transport spécialisé de véhicules et d'engins
- ~~industriels~~ diverses prestations et
- ~~services~~ la représentation d'entreprises et de sociétés commerciales
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher DIRECTEMENT ~~OU~~ DIRECTEMENT à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Koumassi, Abidjan – Koumassi – Les Résidences Halama,
non loin de IVOIRMOTOR, Lot 94, Ilot 00

M DAOUD ROBERT (PCA)

M KOUASSI NOGBOU STÉPHANE (DG)

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00110 du 21/09/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°41210/GTCA/RC/2022 du 21/09/2022

Pour Avis

Le CEPICI

